RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3F CONSEIL

Société par actions simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège Social :

CS5003 - CX 93108, 95 AVENUE DU PRESIDENT WILSON, 93100 MONTREUIL

887 756 872 R.C.S. Bobigny

Procès-verbal de la Dissolution 31/12/2024

La société dénommée : **3F COSEIL**

Au capital de 1000 euros, dont le siège est au :

CS5003 - CX 93108, 95 AVENUE DU PRESIDENT WILSON, 93100 MONTREUIL

Réunit les actionnaires, en assemblée générale extraordinaire.

Les documents suivants ont été adressés aux actionnaires, à savoir :
- Le rapport de la présidence
- Le texte des résolutions proposées.

L'assemblée est présidée par ***SARRA LAGHOUEN EP BEN HARIZ,*** le président de la société présent et accepte :

Est présent :

Monsieur *BEN JEMAA FOUAD*	**100 actions**
Total	**100 actions**

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre recommandée

Adressée aux actionnaires.

Ordre du jour :
-Dissolution anticipée de la société.
-Nommé liquidateur de la société ***SARRA LAGHOUEN EP BEN HARIZ.***
-Fixation du siège de liquidation.

Sont à la disposition des actionnaires, sur le bureau de l'assemblée : les statuts, la copie de la convocation, les documents sus-énoncés adressés aux actionnaires, la feuille de présence.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre la discussion. Et met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

RESOLUTION I :

L'actionnaire, prenant acte de différentes modifications :

La dissolution de la société au 31 DECEMBRE 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION II :

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur.
Liquidateur de la société présente toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du tribunal de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION III :

Le siège de la dissolution a été fixé au :

CS5003 - CX 93108, 95 AVENUE DU PRESIDENT WILSON, 93100 MONTREUIL

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION IV :

Nommé liquidateur de la société Mr. ***Madame SARRA LAGHOUEN EP BEN HARIZ Né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant au [redacted]***

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président associé.

Fait à **MONTREUIL**, Le 31/12/2024

D

[redacted]

OUEN EP BEN HARIZ

[redacted]